

ORDRE DU JOUR

DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 4 MAI 2026, À 19H00, TENUE AU 136 ROUTE 222, RACINE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2026

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

5. ADMINISTRATION

5.1 Liste des comptes déjà payé au 28 avril 2026

5.2 Liste des comptes à payer au 30 avril 2026

6. CORRESPONDANCE

6.1 Aucun

7. RÈGLEMENTS

7.1 Adoption du règlement numéro 399-08-2025 modifiant le plan d'urbanisme numéro 122-12-2006 dans le but d'y intégrer le plan particulier d'urbanisme L'Orée du Parc

7.2 Avis de motion du règlement n° 408-05-2026 portant sur la gestion contractuelle

7.3 Avis de motion et premier projet de règlement n° 409-05-2026 visant à modifier le règlement de zonage numéro 123-12-2006 dans le but de modifier la classification des usages

8. RÉOLUTIONS

8.1 Demande de dérogation mineure présentée par Bergerie Nouvelle-France Inc., pour l'immeuble sis au 305 route 243, lot numéro 6 124 614 du cadastre du Québec (Zone AG-4)

- 8.2 Inscription d'un droit de préemption sur les lots numéro 2 675 777 et 2 676 296 du cadastre du Québec
- 8.3 Résolution attestant la véracité des frais encourus pour les routes locales de niveaux 1 et 2
- 8.4 Octroi d'un contrat à une firme en ressources humaines
- 8.5 Octroi de contrat pour l'installation des bouées au lac Brompton
- 8.6 Octroi de contrat - Remplacement du ponceau situé à proximité du 384, chemin du 1er Rang
- 8.7 Octroi de contrat - Remplacement du ponceau situé à proximité du boulevard Industriel
- 8.8 Octroi de contrat - Remplacement du ponceau situé près du 445, chemin du Lac-Miller
- 8.9 Octroi de contrat - Remplacement du ponceau situé près du 471, chemin du Lac-Miller
- 8.10 Modification du calendrier des séances du conseil municipal de Racine
- 8.11 Lettre d'entente avec le syndicat pour la création d'un poste étudiant
- 8.12 Dépôt de déclarations pécuniaires modifiées

9. PÉRIODE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

11. LEVÉE DE LA SEANCE